# Centre d'accueil Animations Sports Vacances

## Règlement

Le Centre d'accueil Animations Sports Vacances est une structure d'accueil de loisirs municipale basée à l'Espace Albert Giraldi – 244 avenue César Baldaccini 13420 Gémenos – et déclarée auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et du Sport sous le numéro **013ORG0055** 

Afin que le séjour se déroule en parfaite harmonie, nous demandons aux parents et aux enfants de prendre connaissance du présent règlement.

#### 1) ACCES

Le Centre d'accueil Animations Sports Vacances est accessible aux enfants de 8 ans révolus à 12 ans non révolus.

La priorité est donnée aux enfants domiciliés sur la commune de Gémenos, sans exclure la possibilité de recevoir des enfants d'autres communes et / ou dont les grands-parents sont installés à Gémenos.

#### 2) PERIODES DE SEJOURS

Le Centre d'accueil Animations Sports Vacances est ouvert durant toutes les vacances scolaires (sauf les vacances de Noël). Sur la période estivale, le Centre fonctionne 6 semaines (de la 2<sup>ème</sup> semaine de juillet jusqu'à la 3<sup>ème</sup> semaine d'août).

Les dates précises de chaque séjour sont communiquées à l'approche de chaque période de vacances, en fonction du calendrier.

A noter que le Centre est fermé les jours fériés, y compris quand un jour férié est inclus dans une période de vacances scolaires et d'ouverture du Centre.

#### 3) INSCRIPTION

L'inscription d'un enfant au Centre d'accueil Animations Sports Vacances se fait via le Portail Famille de la Ville de Gémenos, accessible à l'adresse URL suivante : <a href="https://www.mairie-gemenos.fr/portail-familles">https://www.mairie-gemenos.fr/portail-familles</a>, uniquement pendant les périodes d'ouverture des inscriptions.

Les dates d'inscription sont communiquées pour chaque période de vacances via les supports de communication municipaux.

L'inscription se fait à la semaine. Aucune réservation à la journée.

Toute inscription est définitive et donne lieu à facturation.

Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement.

#### 4) PAIEMENT

Le montant du séjour est payable dès réception de la facture par le biais du portail famille, dans les jours suivants l'inscription.

Les moyens de paiement acceptés sont :

- Paiement par carte bancaire via le portail famille
- Paiement par chèque libellé à l'ordre de Régie « A. GIRALDI » à déposer au secrétariat de l'Espace Albert Giraldi.

Toute facture impayée au moins 10 jours avant le début du séjour implique l'annulation de l'inscription.

#### 5) REMBOURSEMENT

Toute inscription étant définitive, aucun remboursement n'est accordé en cas d'absence, sauf pour motif médical entraînant une absence d'une semaine minimum et sur présentation d'un certificat médical.

### 6) ACCUEIL DES ENFANTS

Le Centre d'accueil Animations Sports Vacances fonctionne de <u>08h30 à 17h30</u>

L'accueil est assuré chaque jour à partir de 8h30 jusqu'à 9h00 dans le hall de l'Espace Albert Giraldi (sauf planning et organisation spécifiques communiqués par les animateurs).

Pour des raisons d'organisation des activités et de sécurité, aucun retard n'est accepté.

Le Centre ne pourra en aucun cas s'engager à accueillir un enfant qui arriverait après l'heure de fermeture de l'accueil, sauf pour motif exceptionnel et à condition que les animateurs aient été préalablement prévenus par les parents.

Les enfants doivent être récupérés à partir de 17h00 jusqu'à 17h30 dans le hall de l'Espace Albert Giraldi (sauf planning et organisation spécifiques communiqués par les animateurs). Au-delà de 17h30, le Centre n'est plus responsable.

Aucune dérogation possible, pour des arrivées et des départs en dehors des heures d'accueil et de récupération des enfants. Sauf raison exceptionnelle, l'enfant doit rester au Centre toute la journée avec l'équipe d'animation.

Toute arrivée tardive, après 9H00 devra être signalée au responsable. De même tout départ anticipé ne sera possible que si le responsable en a été informé par écrit. Une décharge de responsabilité devra être dûment remplie et signée par le représentant légal de l'enfant.

L'enfant devra obligatoirement être récupéré à la sortie par ses parents ou par toute autre personne sur autorisation écrite et signée du responsable légal qui déchargera l'équipe encadrante de toute responsabilité, sauf s'il est autorisé à quitter le Centre seul.

#### 7) <u>DEROULEMENT DES ACTIVITES</u>

Les enfants sont répartis par groupe d'âge. Pour des raisons d'organisation, les groupes sont préétablis par rapport aux listes d'inscription et ne pourront en aucun cas être modifiés.

#### a) Les activités – De 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h

Diverses activités sont proposées : Jeux divers, de plein air, activités de loisir, culturelles, scientifiques et omnisport, cinéma et sorties.

La plupart des activités ont lieu dans l'enceinte de l'Espace Albert Giraldi et sur les équipements sportifs municipaux alentours.

Des sorties peuvent également être programmées.

Les parents sont informés du programme du séjour via le planning d'activités affiché au Centre et disponible sur le Portail Famille.

Le programme peut être modifié à tout moment en fonction de contraintes d'organisation qui n'auraient pu être anticipées. Aucun remboursement ne peut être réclamé au motif que le programme initialement annoncé n'a pas été respecté.

#### b) Les repas

Le premier jour de chaque séjour, un petit-déjeuner est offert aux enfants par le Centre.

Le repas du déjeuner est inclus dans le prix du séjour.

Le repas est pris à la Cantine de l'Ecole Vessiot.

Un bus est prévu par le Centre pour conduire les enfants à la cantine depuis l'Espace Albert Giraldi.

Les menus sont établis en fonction des besoins des enfants et selon l'équilibre alimentaire nécessaire. En aucun cas, nous ne forcerons un enfant à manger, mais nous essaierons de lui faire « goûter de tout ».

Pour les enfants allergiques et/ou soumis à un PAI, les repas sont à fournir par les parents qui le signaleront à l'inscription.

Le goûter n'est pas fourni par le centre ; les parents peuvent prévoir un goûter dans le sac de leur enfant si nécessaire.

#### 8) INFO SANTE

En cas de traitement médical (ordonnance obligatoire) ou de recommandations particulières liés à l'état de santé de votre enfant, prière de prendre contact avec le responsable du Centre au moment de l'accueil dès le premier jour.

#### 9) LE SAC DE VOTRE ENFANT

Il est conseillé d'avoir une tenue et des chaussures de sport, confortables.

Afin de permettre la pratique des diverses activités manuelles et de plein air, il est également recommandé de préférer des vêtements usagés aux vêtements neufs trop contraignants.

Il est demandé de prévoir, chaque jour, un sac à dos comprenant :

- un imperméable ou K-way (selon le temps)
- une gourde
- mouchoirs en papier
- éventuellement, un rechange
- un petit goûter
- une casquette
- un maillot de bain et serviette selon activité / crème solaire

#### 10) SITUATIONS PARTICULIERES

En cas de situation familiale particulière ou de divorce avec problème de garde d'enfant, toutes les informations importantes à communiquer concernant l'enfant doivent être notées sur le portail famille au moment de l'inscription.

#### 11) NOTES DIVERSES

Le Centre n'est pas responsable de tout objet de valeur (montre, bijoux, appareil photo...) que l'enfant aurait en sa possession.

Les téléphones portables, consoles, canifs, couteaux, allumettes, briquets, cigarettes, sont formellement interdits.

L'argent de poche est strictement interdit et lors des sorties, en aucun cas, le Centre ne sera responsable de perte ou de vol.

#### 12) **COMPORTEMENT**:

Tout acte ou parole pouvant mettre en danger la sécurité morale ou physique des enfants et toute dégradation seront sévèrement sanctionnés.

Le Centre se réserve le droit d'exclure un enfant d'un séjour, pour une ou plusieurs journées, si, après plusieurs rappels des règles par l'équipe d'animation, son comportement demeure inadapté. Les parents en seront informés par le responsable du Centre.

Aucun remboursement ne pourra intervenir pour motif d'exclusion.